L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 22 MAI 1894.

Soirée Musicale par les Elèves de Mme Z. Lafosse.

A une époque où tout se fait au hasard, à la diable; où ce que nous nous permettrons d'appeler les épiciers ont la prétention d'avoir la haute main dans le domaine de l'art, où ne devraient être admis que les initiés, ceux qui portent au front le sceau divin—ce nous-est un plaisir—disons le mot vrai—un devoir, d'appeler l'attention de nos lecteurs, sur les mérites d'une femme d'un talent réel, non de contrebande, comme il y en a tant. Celle-là, grâce à Dieu, sait son métier à fond; elle l'exerce consciencieusement et elle en donne tous les jours d'abondantes preuves.

Certes, en égard à notre climat semi-tropical, il faisait samedi soir, 19 mai, un temps effroyable, une température quasi sibérienne, on se fut volontiers cru en janvier ou février. Tout cela n'a pas empêché les amis, les admirateurs de Mme Lafosse de se rendre en masse au rendez-vous qu'elle leur avait assigné dans les salons de Mmes Markey et Picard, 382 avenue de l'Esplanade.

Nous avons rarement vu une soirée aussi bien préparée, aussi bien conduite, aussi bien hantée. Il y avait là l'élite de la société créole, éminemment intelligente et éminemment française.

Nous avons entendu dans cette soirée de fort belles exécutions, très habilement conduites par l'excellent professeur dont nous venons de prononcer le nom.

Quand on a formé des élèves comme Mlle Allgeyer, Mlle A. Bouligny, Mme Voisin, Mlle C. Séré, Mme L. Testard, presque toutes vouées déjà à l'enseignement et y obtenant de véritables succès, on peut se vanter de n'avoir pas perdu son temps, d'avoir plus que convenablement rempli sa mission.

Ce concert, un des plus intéressants de la saison, a été, il faut bien qu'on le sache—inspiré par la reconnaissance des élèves qui ont le plus profité des leçons de leur professeur bien-aimée, Mme Lafosse, qui remise à la fin et à grand'peine de la longue indisposition dont elle a tant souffert et dont la guérison presque complète lui permet de reprendre aujourd'hui ses occupations journalières, ce dont nous le félicitons ainsi que les familles dont les enfants peuvent profiter des excellents conseils.

Les Deux Jacks.

Le "Olympic Club" n'a pas donné hier soir son divertissement, qu'on nous passe l'euphémisme: l'un des *Jacks*, le sieur Everhardt, en se livrant à des exercices d'"entraînement", dimanche dernier, a éprouvé un accident qui l'a mis, de l'avis du Dr Schuppert, dans l'impossibilité de descendre dans l'arène.

Mais, ce n'est que partie remise, et à très prochainement, car l'accident est sans gravité et n'aura pas de suites.

Everhardt est un amateur-pugiliste à peine sorti de sa chrysalide; mais c'en est un bon; il a à son actif plusieurs combats qui ont permis de juger de sa trempe, des meilleures. C'est un *hard hitter* et il ne s'empêche pas trop vite. Gare donc à son adversaire, M. Burke, très expert en son art (?).

L'Olympic qui fait toujours bien les choses, regrette ce petit contre-temps; mais samedi soir son cirque sera brillamment illuminé, et ses officiers, M. Scholl en tête, feront les honneurs de la maison.

Sport.

Nos *Pirates*, comme il est convenu de les appeler, nous sont revenus samedi dernier, et, le lendemain, se donnaient en spectacle.

Pendant un long mois, ils ont été de ville en ville, et, la dévoyée, s'en mêlant, se sont faits rouler. Il est vrai que leurs défaites n'ont pas été honteuses: presque toutes leurs parties se perdaient pour un point; en manière de consolation, rappelons leur le mot de Montaigne: Il est des défaites triomphantes à l'envi des victoires.

Notre club compte d'excellents joueurs, on n'en saurait douter; et M. Henri Powers, son directeur, à maintes fois donné la mesure de sa compétence comme tel.

Avec un peu de "veinette", nos hommes vont reconquérir le terrain perdu. Dimanche ils ont joué une brillante partie, faisant dix *runs* et ne permettant à leurs adversaires d'en faire aucun. Aussi, les *cranks*, devinez-vous ce qu'ils ont jubilé! ils ont battu des mains, ils ont crié, vociféré à faire trembler les colonnes d'Hercule; et combien d'aphonies après!

Cette après-midi, seconde partie de la série avec les *Atlantiens*: quel en sera le résultat, *chi lo sa?*

LES ALLIGATORS DE LA LOUISIANE.

MM. Smiley et Gopebrivitch ont été chargés, par le gouvernement de la Louisiane, de faire une enquête sur l'état des industries de la pêche et de l'ostréiculture dans les eaux de cet Etat. Pour s'acquitter de cette mission, les commissaires ont dû faire plus de 1,600 kilomètres dans les méandres des bayous, des lacs, des baies qui découpent le sud de la Louisiane.

La chasse aux alligators, qui occupait plusieurs centaines de chasseurs en Louisiane et fournissait une précieuse matière première à diverses industries transformant les cuirs d'alligator en chaussures, sacs de voyage, malles, gibecières, etc., s'est presque complètement arrêtée après avoir pris un grand développement il y a douze ou quinze ans.

Les chasseurs ayant à peu près détruit tous les sauriens de la Louisiane, on n'a plus que quelques lacs et quelques bayous où la chasse soit encore possible. Les alligators qu'on prend actuellement sont, du reste, beaucoup plus petits que ceux d'autrefois. On a parlé d'alligators de 13 mètres de long, alors qu'ils ne dépassaient guère 4 mètres à 4 m. 65, il y a une dizaine d'années. A l'heure actuelle, leur taille s'est réduite de moitié, et il en reste si peu en Louisiane qu'on peut voyager un jour entier à travers les marais sans en découvrir un seul.

La plupart des habitants du Sud de la Louisiane n'en ont jamais vu à l'état de nature. Le nombre des individus se reproduisant encore est si faible, que l'alligator sera certainement éteint en Louisiane dans une dizaine d'années, bien qu'il soit à peu près inoffensif. Ces sauriens enlevaient parfois au jeune porc, mais on signalait à peine cinq à six cas d'individus blessés ou dévorés, car ils étaient peu enclins à attaquer l'homme. Le principal reproche qu'ils encouraient était de détruire les poissons des rivières, qu'ils avaient à peu près dépeuplés, et l'extinction si proche, désormais, permettra sans doute aux cours d'eau de la Louisiane de se réempoissonner.

Awful dyspepsia!

Nearly dead!
All the pleasure in life seems gone forever.
I can get no enjoyment out of anything.
I suffer terribly after every meal.
Miserable feeling all the time.
My blood is poor and thin; the doctor says because my food is only half digested.
I am nervous and capricious and have the blues.
Nothing I have tried will relieve me!

Nothing? That's wrong! There is something, and it will relieve and cure you. Brown's Iron Bitters has cured thousands for many years past. Don't suffer any more. Get a bottle at once. It is pleasant to take, the dose is small, and it won't blacken your teeth. Brown's Iron Bitters will make a new man out of you—give you an appetite—cure your dyspepsia. The genuine has two crossed red lines on the wrapper. See that you get it.

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder
Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 22 Mai 1894.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps: beau; vents d'ouest, devenant variables.

Température du 21 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	70	19
Midi	80	24
3 P. M.	82	25
6 P. M.	80	24

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages—Peter Gleber à Mme Vve John Manning; Ralph Brazleo à Mlle Eliza Gray; Wm Conerly à Mme Vve J. Holliday; Antonito Bonti à Mlle Geissepino Sandino; George R. Reitmeyer à Mlle Emily Ceng.

Naissances—Mmes John E. Mandler, une fille; Joseph Cazaie, une fille; George C. Hauser, un garçon; John Fischer, une fille; Fred Diebold, un garçon; Nelson Johnson, une fille; Victor J. d'Amico, une fille; Joseph Schmidt, une fille.

Décès—Mme M. F. Walker 27 ans, New Orleans Sanitorium; Mme Vve John Feldner, 66 ans, 298 rue Dryades; Fanny Ellinger, 11 ans, 65 Toulouse, Warren Durgin, 5 mois, avenue Thayer, Algier, Florida Helen Richard, 23 mois, 969 Magazine; Bertha Garcia, 3 mois, 574 Fritton; Sylvester M. Nayel, 13 ans, coin d'Hénée court et Cortez; Mme Vve R. Prouty, 49 ans, 112 Dumaine; Matilda Gessler, 8 mois, coin Clouet et Morales; Gery M. Clark, 26 ans, 137 Julie.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

C. LeSassier, Jr., à F. J. Quinlan, une portion de terre bornée par les rues St-Denis, Dryades, Robert et Soniat, $4,500.

C. J. Bartlett à Mme A. V. Backus, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon et les rues St-George, Green et Berlin, $500.

Les héritiers de R. L. Gibson à W. F. D. Muir, un terrain borné par les rues Remparts, Sud Bassin et Commune, $7,300.

J. Quinn à A. Lehman, une portion de terre bornée par les rues Banks, Dorgenois, Palmyre et Rocheblave, $300.

Young Men's Catholic Club au Catholic Club, deux portions de terre bornées par les rues Magasine, Jackson, Coustance et Philip, $9,800.

Roman Catholic Church au Holy Trinity Roman Catholic Church, douze terrains bornés par les rues St Ferdinand, Dauphine, Royale et Presse, transfer.

A. M. Burke à J. E. Finnin, un terrain borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Long et Breslau, $250.

L. Wyman, Jr. et al à Toledano & Reusch, deux terrains bornés par les rues Baronne, Henry Clay, St-George et Long, $1,570.

Mme C. Kline à John Huber, un terrain borné par les rues Bourgogne, Espagne, Mandeville et Dauphine, $250.

Ernest G. B. Ittmann à L. Carraby, deux terrains bornés par les rues Ursulines, St-Philippe, Tonti et Miro, $2,150.

Le même à L. E. Rabonin, un terrain borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Derbigny et Roman, $825.

A. Hubert à la Union Homestead Association, un terrain borné par les rues Conti, Dupré, Promenade Carondelet et Gayoso, $500.

Union Homestead Association à A. Huber, la même propriété. $500.

L. Vallée à B. Laporte, un terrain borné par les rues St Claude, St Antoine, Annette et Marais, $600.

J. C. Howard au Mutual Loan et Building Company, un terrain borné par les rues Dryades, Marengo, Constantinople et Baronne, $350.

J. V. Gourdain et femme à J. Catalogne, six terrains bornés par les rues Egania, Lizardi, Royale et Dauphine, $645.

Une école de servantes.

Il est question de la création en ville d'une école où seraient dressées les domestiques et à laquelle les familles pourraient s'adresser comme à un bureau de placement pour obtenir les services de domestiques, avec cette différence qu'ils seraient parfaitement dressés à l'accomplissement de leurs devoirs.

Cette idée a été conçue par Mme Muller à laquelle on doit déjà le Training School pour les garde malades, une institution dont toute l'importance est reconnue aujourd'hui par les médecins et par les familles, et dont l'utilité est appréciée aussi par les femmes qui trouvent là une nouvelle voie où s'engager pour gagner leur vie. Tout le monde applaudit au projet de Mme Muller, parce qu'on reconnaît l'utilité de sa réalisation.

La nouvelle institution se composerait d'une blanchisserie, d'une cuisine, d'un département où serait enseigné le service de la table, et d'un autre où seraient instruites les bonnes d'enfants. Ce dernier département serait ouvert aux femmes peu aisées qui pourront y laisser leurs enfants aux soins des jeunes bonnes, et l'entre remplira ainsi un double but.

Toutes les personnes qui auront reçu l'instruction nécessaire dans n'importe quelle des branches, pourra trouver de l'emploi sur la recommandation des dames qui composeront le bureau de direction.

Assassinat.

Un homme a été tué, un autre blessé, ainsi qu'une femme, dimanche soir, sur la plantation de M. Gus. Seeger. Mort et blessés sont des nègres qui cultivaient la plantation. Celle-ci est située à l'intersection de Gentilly. On ignore la cause exacte de cette sanglante mêlée, mais on pense qu'il s'agit d'une ancienne querelle qui avait engendré de la haine entre les deux familles et que l'occasion s'est offerte dimanche de la renouveler, avec le résultat que l'on sait.

Le défunt est Michel Tipo et les blessés sont Lake Tipo et sa femme qui a reçu une balle en essayant de le protéger.

L'affaire n'a pas eu de témoins, et l'on est obligé d'accepter la version des prisonniers, Lake Tipo et sa femme. Tipo ne nie pas avoir tré son frère, mais il prétend que c'est pour défendre sa propre vie qu'il a été obligé de tirer sur lui. Il a dit qu'il y a quelques jours, Michel avait insulté sa femme pour un motif futile, et que depuis, ils étaient en désaccord. La querelle ayant été renouvelée par Michel, il aurait attaqué Lake qui en se défendant l'a tué. Lake et sa femme ne sont que légèrement blessés.

Tentatives de suicide.

Mme Dave Doyle, une femme de 24 ans, qui habite coin Broad et Palmyre, a essayé de mettre fin à ses jours pour un motif qu'elle refuse de divulguer, en prenant une dose de morphine. Dans la journée, M. Doyle avait vu sortir sa femme et s'était aperçu qu'elle tenait en rentrant une petite enveloppe, dont elle a refusé de lui montrer le contenu.

M. Doyle n'a pas insisté, et est sorti dans la soirée, mais en rentrant, à 9 h. 30, il a trouvé sa femme sans connaissance sur le lit. Après d'elle il a trouvé l'enveloppe sur laquelle était écrit le mot morphine. Comprenant immédiatement ce dont il s'agissait, il a fait appeler l'ambulance et la malade a été transportée à l'hôpital où elle a été bientôt mise hors de danger.

Les maisons de jeu.

Le chef de police, ayant reçu avis que l'on jouait dans certaines maisons, a envoyé immédiatement dimanche soir ses agents et détectives aux adresses indiquées. Leur première visite a été pour le No 4 de la rue Carondelet, où paraît-il l'on jouait aux dés, mais les portes étaient fermées et l'entrée était impossible. Les agent se sont de la rendus au No 212 de la rue Poydras où ils ont opéré cinq arrestations, et à l'encoignure Franklin et Poydras où ils ont arrêté treize personnes. Les prisonniers ont été accusés d'avoir joué au monte et aux dés et les accessoires de ces jeux ont été confisqués par la police qui les produira en cour comme pièces à conviction.

Une autre maison a été visitée rue Polymnie, où on a arrêté cinq individus qui jouaient aux dés.

Le Juge Gayarré.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le juge Gayarré dont l'état avait un instant inspiré de si sérrieuses craintes, a triomphé de la maladie qui menaçait son existence. Son médecin, le Dr Ménage, affirme que le malade est hors de danger et que son complet rétablissement n'est plus qu'une question de quelques jours.

Le Volksfest.

Deux journées magnifiques ont favorisé la fête des orphelins aux Fair Grounds, et les organisateurs du Volksfest n'ont qu'à se féliciter d'avoir remis le festival, car l'enthousiasme n'a rien perdu à cette attente, et c'est par milliers que les promeneurs ont assisté dans la journée de dimanche aux jeux divers inscrits au programme.

Les visiteurs ont été moins nombreux pendant la seconde journée, surtout dans l'après-midi, mais dans la soirée, les divers pavillons ont été bien fréquentés et la fête était aussi animée que le dimanche. Jointe à celle du dimanche précédent, la recette de ces deux journées doit se chiffrer par une belle somme dont on connaît l'excellent usage. Le Volksfest est en effet donné chaque année au profit de l'orphelinat allemand qui, chaque fois, encaisse plusieurs milliers de dollars. Il est à espérer que la recette sera, cette fois, au moins aussi belle que les années précédentes; le résultat de la fête sera annoncé dans quelques jours.

Les comités qui avaient charge de cette célébration étaient ainsi composés:

Maximilian Herrmann, président; vice présidents: Peter Blaise, Henry Rice, E. F. DelBondio, J. Fitzpatrick, O. Thoman, N. Miller, Dr F. Loeber, E. B. Kruttschnitt, P. W. Dielmann, William H. Schmidt, Charles F. Buck, O. Knoop, W. H. D. Brooks, C. H. Schenck, R. Frotscher, A. Baldwin, E. Goetz, F. N. Ziegler, F. Peters, D. Einsledel, Hy. Opitz, Geo. Denègre, Jacob Hassinger, Jos. Voegtle, C. Hanson, J. E. Merilh, W. Denègre, H. R. Gogreve, L. Christ, F. T. Howard, E. F. Hoppe, L. M. Fisley, Chas. A. H. Miller, H. Armsbruster; George Jurgens, platz commandant; A. G. Ricks, trésorier; Albert P. Knoll, secrétaire.

Comité de Réception—Major O. T. Maier, chairman; Ernest Pragst, Chas Thiel, Jr., Geo. C. Rohne, Chas Dittmann, W. F. Miller, P. M. Schneidan, Robert Bleakley, P. McCloskey, E. G. Schileder, A. Dumess, Capt. Vrank Beck, Juge J. P. Childress, Dr A. W. Smyth, Lieut R. Hoffs, Geo. Scheurmann, Col. Sam Levy, H. Ad. Wuiff, F. M. Gentry, Hugh McCloskey, Léon Block, Walter Saxon, Peter F. Pescud, Francis Z. egler, W. H. Beanham, Simon Pfeifer, Jas Demourelle, Wm. Murtagh, Arthn. Dunn, L. C. Wilt, John M. Parker, R. J. Whann, Félix J. Borne, Chas. Donnaud.

Mordu par un serpent.

Il y a près de trois semaines un garçon du nom de Martinez fut mordu par un serpent à la jonction du Mississippi Valley. Depuis, il est en traitement à l'hôpital, et ce n'est qu'hier qu'il a été déclaré hors de danger.

Il avait coutume d'aller cueillir des mûres dans les bois, et le jour où il a été mordu il a été obligé, pour atteindre un buisson chargé de fruits, d'entrer dans une flaque d'eau. Il y avait à peine mis le pied qu'il a senti une piqûre à la cheville du pied gauche, et s'aperçu le serpent comme il s'enfonçait dans les profondeurs de la mare.

Craignant d'avoir été mordu par un reptile dangereux, l'enfant est rentré chez ses parents, mais en arrivant, il a constaté que déjà sa jambe était enflée et d'une couleur indigo.

Un médecin a été appelé, puis en voyant l'état du malade, a jugé utile d'appeler deux de ses confrères.

L'enfant souffrait horriblement, et tout le monde avait perdu espoir de le sauver, lorsque les efforts des médecins ont fini par produire leur effet, et au mieux s'est manifesté dans l'état du malade. On en a profité pour le transporter à l'hôpital où il a passé plusieurs jours entre la vie et la mort. Il est maintenant hors de danger.

Le feu.

Une explosion qui a attiré dimanche soir l'attention des habitants de la rue Poydras, dans le voisinage de la rue Carondelet, a mis le feu au No 157, dans un magasin de Mme Levy. Les pompiers sont arrivés très promptement sur les lieux et les flames ont été vite éteintes, non toutefois sans avoir causé $250 de dommages à l'immeuble et endommagé le stock pour $1,000. Le feu a été découvert par M. Lally, qui tient un hôtel au numéro suivant. On ignore la cause de l'explosion. M. Levy était parti au lac avec sa famille, à 6 heures 30, après avoir fermé son magasin.

Contre une Union Photographique.

Plusieurs personnes sont allées trouver le chef de police pour porter plainte contre un nommé Martel, qui est le directeur de deux ateliers de photographie, dont un est établi à l'encoignure des rues Canal et Broad. C'est paraît-il une entreprise lancée dans le but de faire des dupes.

Des agents courent la ville pour cette compagnie, et signent avec les personnes qui veulent bien s'y laisser prendre des contrats très tentateurs aux clauses desquels ils ne se conforment pas lorsque les portraits sont terminés. Le chef a mis l'affaire entre les mains de ses détectives qui ont déjà acquis la certitude qu'il y a quelque chose de louche dans cette entreprise.

Chutes.

A 3 heures et quart P. M., Henry Ottomann employé par M. J. J. Ruse, Nos 93 et 95 rue Decatur et demeurant rue Français entre Urquhart et Villeré, passait en voiture au coin des rues Adams et Peters, quand il est tombé de son siège et a été grièvement blessé à la tête par les roues du véhicule.

Les étudiants ont été appelés, et il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

—Un nègre nommé Isaac Debuck, demeurant rue Dauphine près Union était occupé à démolir l'immeuble portant le No 115 de la rue Dauphine, quand il est tombé d'une hauteur de 15 pieds, et s'est très grièvement blessé à la tête et sur plusieurs parties du corps. Une voiture d'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'Hôpital de Charité où à son arrivée, les chirurgiens de service ont dit que son état était très critique et qu'ils désespéraient de le sauver.

Affaire de Famille.

Hier matin à 7 heures, Joseph Hickman, un nègre demeurant au No 63 de la rue Laurel ayant eu une discussion avec sa femme Joséphine, s'est emparé d'une chaise et l'en a grièvement blessée à la tête. Une voiture d'ambulance a été appelée et elle a reçu les soins des internes de l'Hôpital de Charité.

Le nègre a été arrêté par l'agent Egan et écroué au poste de police du sixième precinct.

MENUS FAITS.

Vers 3 heures de l'après-midi, George Nippert, un enfant de huit ans dont les parents sont domiciliés au coin des rues Chartres et Jefferson, traversait la rue Royale, à son intersection avec la rue St-Louis, quand il a été renversé et légèrement blessé à la jambe gauche par le char No 76 de la ligne des rues Royale et Bourbon. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité où il a reçu les soins des internes. Une accusation a été portée contre le conducteur du char.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédien la falsifiant.
40 ANS D'ÉPREUVE

MASS MEETING.

Protestation des Propriétaires du Sixième District.

Les organisateurs du mass meeting convoqué au coin des rues St-Charles et State, pour protester contre l'adoption de l'ordonnance du Belt R. R., n'avaient pas eux-mêmes pensé que l'on répondrait avec autant d'empressement et d'enthousiasme à leur appel.

Plus de 5,000 personnes étaient dès 8 heures, réunies autour de la plateforme du haut de laquelle les orateurs devaient prendre la parole. La composition de cette assemblée à laquelle assistaient des représentants de tous les districts de la ville, et ce qui s'y est dit, prouve que la population est enfin sortie de sa torpeur et qu'elle est fatiguée d'être dupée par ceux qui tiennent d'elle leur pouvoir et qui une fois en fonctions n'ont plus l'air de s'en douter.

Le meeting a été présidé par le juge Ferguson qui en quelques paroles a rappelé l'état du 6me district il y a 20 ans et a montré combien les progrès y avaient été rapides, surtout pendant les 10 dernières années.

Il a dit qu'il n'y avait pas lieu de s'étonner si les capitalistes hésitaient à placer leur argent, alors que les propriétés étaient menacées par les fonctionnaires municipaux qui adoptent des mesures au détriment de la population, malgré les protestations de celle-ci. Tous les mois, il est question d'un nouveau chemin de fer de ceinture et les conseillers en semblable circonstance sont toujours disposés à consulter leurs propres intérêts.

Mais la population fatiguée de n'être plus écoutée, est décidée à combattre pour ses intérêts; il faut qu'elle soit toujours en éveil pour les défendre contre ses mandataires. M. Ferguson dit que l'ordonnance n'a pas été adoptée dans l'intérêt de la majorité, mais de quelques personnes directement intéressées. Ce sont non seulement les habitants du sixième district, mais la population entière qui est opposée à ce chemin de fer.

M. H. P. Dart,

dit que M. Fisher qui habite une des plus belles maisons du sixième district n'a en garde de comprendre sa rue dans l'itinéraire du belt road. Mais derrière M. Fisher, se trouve M. Hart; c'est lui surtout qui est à blâmer et que l'on retrouve dans toutes les entreprises où il y a de l'argent à gagner. La population donnera au Conseil l'occasion de revenir sur sa décision, en lui faisant entendre que quand il détruira ses propriétés, il cessera de la représenter, et que quand il nuira à ses intérêts, il abdiquera son pouvoir. Nous proposons, a dit M. Dart, de dire à M. Hart que pas un rail ne sera posé tant que nous serons la tête pour commander et nos bras pour combattre. William Kellog a en son 14 septembre, la Mafia a eu son 14 mars, et le Conseil peut profiter de ces exemples.

Le Juge Fenner

a dit que M. Fisher serait fort heureux s'il réussissait à conserver ce privilège qui vaut plusieurs millions de dollars, qu'il peut vendre immédiatement et sur lequel il peut, sans avoir pris la moindre peine, réaliser une somme qui lui permettra de vivre dans le bien-être et le luxe jusqu'à la fin de ses jours.

Qu'a fait M. Fisher pour mériter cette faveur? La loi No 151 de 1888 défend la vente du droit de passage dans une ville moins qu'elle n'ait été auparavant pendant un certain laps de temps avant la mise à l'encan et qu'elle ne s'ait adjugée au plus offrant. Cette ordonnance est donc une violation de la loi.

Il est possible, il est vrai, d'après certains statuts de l'Etat, qu'une corporation obtienne avec le consentement de la municipalité, le droit de passage dans les rues d'une ville, mais M. Fisher n'est pas une corporation et ne représente aucune compagnie de chemin de fer, et nous trouvons sur une constitution à laquelle le Conseil tout comme le dernier des citoyens doit obéissance.

La population peut donc être assurée que si elle n'a pas d'autre moyen de défendre ses droits, il lui sera rendu justice devant les tribunaux de la Louisiane. Il n'est pas étonnant que cette ordonnance ait soulevé une telle opposition, car elle menace de ruine la plus belle avenue de la ville. Si l'existence d'une ligne de ceinture est indispensable, qu'elle soit établie dans des limites où elle ne nuira pas aux intérêts de la population, tout en servant ceux du commerce.

Ce meeting devrait indiquer au Conseil qu'il n'y a plus moyen d'abuser de la population et qu'il est temps de se mêler. Cette cause n'est pas seulement celle du Sixième District, c'est celle de la ville entière. Elle intéresse tous et plus encore que n'importe qui, par le fait que les moyens de communications rapides lui sont indispensables pour se rendre de chez lui au travail et réciproquement.

Hors il n'y a pas de communications rapides possibles, avec une semblable ligne traversant la rue St-Charles et opposant une barrière de wagons à toutes les heures du jour, aux chars urbains. C'est la voix du peuple qui parle et il faut qu'elle soit entendue.

M. Bernard McCloskey

a dit que le but du meeting était de faire comprendre que l'on était fatigué du gouvernement municipal. Il s'est demandé s'il était possible que des citoyens fussent obligés de quitter leurs foyers pour dire aux voleurs du City Hall qu'il est temps de cesser, et que le moment est venu où l'on en a composé un tas de petites injonctions, mais oh on tradnira les fonctionnaires devant le tribunal de l'opinion publique.

Je sais, a dit M. McCloskey, qu'un pareil outrage ne sera pas commis, mais il faudra compter avec notre Conseil pendant deux ans. Il a fait remarquer que la dette de la ville était plus forte que celle d'aucun des Etats de l'Union, et tout cela, a-t-il dit, parce qu'il y a des Hart dans la ville. Le moment est venu où il faut que cette corruption cesse, qu'elle cesse immédiatement. Vous êtes le jury, et je vois par vos figures que votre cause est gagnée.

M. A. Brittin

voit avec plaisir la solidarité qui existe entre les divers districts, par le fait de la présence de citoyens de plusieurs des districts de la ville. Il a dit quels efforts avaient été tentés pour empêcher l'adoption de l'ordonnance.

Une ligne de ceinture est une nécessité, mais il faut qu'elle soit construite dans l'intérêt de tous, c'est-à-dire bien placée. Il faut une ligne semblable pour développer nos intérêts commerciaux, qui ont décliné depuis plusieurs années. Avant la guerre, plus de 55 0|0 de la récolte de coton du Sud passait par la Nlle-Orléans; aujourd'hui, ce chiffre est descendu à 30 0|0. Si les frais étaient diminués, le tonnage augmenterait en proportion.

Revenant à l'ordonnance récemment adoptée par le Conseil, M. Brittin dit que toute ordonnance de ce genre sera inconstitutionnelle, qui ne spécifiera pas que les propriétaires lésés dans leurs intérêts, seront dédommagés. Le fait que les mandataires du peuple sont ses serviteurs n'est plus considéré que comme une tradition. Il serait bon d'y revenir

M. McLlauglin,

a donné lecture des résolutions suivantes:

Attendu, qu'en votant l'ordonnance du chemin de fer de ceinture, le Conseil a porté atteinte à la valeur de la propriété sans fixer de compensation, ce qui est une violation des lois fondamentales du gouvernement;

Attendu que le comité des rues et débaroadères a prouvé qu'il existe à l'Hôtel de Ville un pouvoir autre que celui qui provient de l'urne électorale, et que la voix du peuple protestant contre ces actes n'a pas été écoutée;

Attendu que l'ordonnance du Belt Road est détrimentale aux citoyens, il est résolu que nous protestons contre cette ordonnance comme une tentative illégale de la part du maire et du Conseil, de servir les intérêts d'une minorité peu scrupuleuse au détriment d'une majorité honnête.

Nous protestons aussi contre le mépris avec lequel a été traité l'appel des habitants du Sixième District, et que nous tenons absolument responsable celui auquel est attribuable cet état de choses. Nous sommons enfin le Conseil d'annuler immédiatement cette ordonnance injuste et illégale.

Noyé.

Samuel E. Montgomery, un enfant de neuf ans demeurant au No 61 de l'avenue Atlantique, à Alger, jouait hier à 6 heures du soir, sur la Levée, entre la rue Elmire et l'avenue Pacifique, quand il est accidentellement tombé dans le fleuve et s'est noyé, avant qu'on ait pu lui porter secours. Le corps n'a pas été repêché.

Acquitté.

M. Wm Clamway, contre lequel une accusation de détournement avait été portée samedi soir, a comparu hier matin devant la cour de recorder et a été honorablement acquitté, M. A. McManus qui avait porté l'accusation contre lui l'ayant retirée et fait des excuses à l'accusé.

BULLETIN Télégraphique.

Exécution de l'Anarchiste Henry.

Paris, 21 mai—Hier après-midi, le président Carnot a refusé de signer le recours en grâce de l'anarchiste Henry. Le président a répondu à l'avocat du condamné qu'il était obligé de laisser la justice suivre son cours.

L'exécution a donc eu lieu ce matin. M. Deibler, l'exécuteur des hautes œuvres et le directeur de la Roquette ont été immédiatement prévenus, et ils ont chimmené aussitôt les préparatifs de l'exécution. On pensait qu'elle aurait lieu à 4 heures, et à cette heure, les spectateurs accourumés à ce genre de spectacle ont commencé à se réunir sur la place de la Roquette. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher des désordres de se produire.

Au lever du jour, Henry a été conduit à l'instrument de supplice. En sortant de la prison, il avait cet air de bravache qu'il affecté pendant le procès et il a crié: "Vive l'anarchie!"

Bien que le condamné eut refusé les consolations de la religion, un prêtre marchait derrière lui. Henry était en bras de chemise; sa figure était horriblement pâle et ses yeux brillaient avec l'éclat de ceux d'un fou ou d'un halluciné.

Après avoir fait les premiers pas, il s'est écrié: "On ne me laisse pas marcher convenablement," faisant allusion à ses bras qui étaient attachés. Puis, apercevant ceux qui l'attendaient sur la place, il leur a crié: "Courage, camarades, vive l'anarchie!"

La distance de la prison à la guillotine était très faible. Là, le condamné a été promptement saisi par les aides de M. Deibler qui l'ont lié sur la bascule.

L'instant d'après, le couteau s'abattait avec une étrange rapidité, mais au même moment, le condamné a crié de nouveau "Vive l'anarchie!" puis tout est rentré dans le silence. La tête d'Emile Henry était dans le panier. Le tronc a été délié et placé avec la tête dans le cercueil qui attendait ses restes et le cadavre a été envoyé au cimetière, tandis que la foule se dispersait en criant, riant et plaisantant.

Les Anarchistes.

La police européenne croit être sur les traces du chef du mouvement anarchiste. Les Allemands qui ont été arrêtés à Liège ont fait, paraît-il, des révélations d'après lesquelles leur chef serait un Russe, mais cette nouvelle demande confirmation. Les dépêches relatives à ce prétendu chef, disent que c'est un espion qui n'a pas toute sa raison.

Jacques St Cère.

Les Anarchistes en Espagne.

Les anarchistes espagnols condamnés à mort pour avoir attenté à la vie du général Campos, ont entendu la lecture de leur sentence, dans la prison de Mont Juich. Tous les prisonniers, à l'exception de Cerezuella, sont restés indifférents; conformément à l'usage espagnol, les prisonniers ont été mis immédiatement en chapelle. C'est là qu'ils vont passer les quelques heures qui précèdent leur exécution. Ils ont tous refusé d'obéir à cet ordre, et il a fallu les emmener de force à la chapelle de la prison.

Fusillés.

Les six anarchistes, condamnés à mort pour avoir été mêlés à l'attentat contre la vie du général Campos, ont été exécutés ce matin, 21 mai, à 4 heures, devant la citadelle de Mont Juich. Les prisonniers ont passé la nuit dans la chapelle de la forteresse. Ils plièrent tombait à torrents, lorsque les condamnés ont été emmenés par les souterrains, hors de la forteresse. Deux d'entr'eux ont alors commencé à donner des signes de repentir et à réciter les prières avec les prêtres.

Les autres ont poussé des cris révolutionnaires. Hors des murailles les troupes avaient été disposées en cordon sur trois côtés, le quatrième étant fermé par les murailles. Derrière les condamnés, se trouvait le peloton qui devait se charger de l'exécution. Après la première volée, quatre des condamnés seulement sont tombés morts. Une seconde volée a été nécessaire pour achever les deux anarchistes qui avaient survécu à la première. Il ne s'est produit aucun désordre.

Nouvelles de France.

Paris, 19 mai—Spéciale au "Herald."

Les ressorts de la politique se sont sensiblement tendus pendant la semaine qui vient de finir. La cause en est l'élection présidentielle qui aura lieu au mois d'octobre. M. Casimir Perier, président de la Chambre est attaqué de tous côtés et questionne presque chaque jour. La principal thème des conversation a été cette semaine la circulaire illégale écrite par le nonce du Pape aux évêques de France.

M. Perier a répondu aux radicaux et a été appuyé par une majorité de 200 voix, mais la bataille recommencera demain, car ce n'est plus un secret pour personne, que M. Carnot et ses partisans ont déclaré à gauche au ministère qui s'adjoindrait le plus activement du président pour la prochaine élection du président de la République.

Dans les couloirs de la Chambre des Députés, les amis de l'Elysée parlent contre M. Casimir Perier qui jusqu'ici a conservé une attitude très correcte. La campagne de M. Carnot lui fait tort. Dans les cercles politiques, on considère comme peu digne l'emploi de pareils moyens par le président de la république.

Les chances de M. Dupré deviennent meilleures, mais M. Perier occupe toujours la première place.

Une Querelle au Bal.

Une dépêche de Vienne dit que pendant un bal qui avait lieu dans le village de Schutzen, une querelle s'est élevée entre plusieurs jeunes gens à propos d'une danseuse. Un gendarme ayant voulu intervenir, il a été entouré par les jeunes gens qui ont pris une attitude menaçante, et croyant que sa vie était en danger, il a tiré son revolver et a fait feu dans le groupe, tuant cinq hommes et une femme.

Le gendarme a été immédiatement atteqé par les danseurs et battu et piétiné jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier souffle. La population est très excitée par suite de cette déplorable affaire, et l'on s'attend à de nouveaux troubles.

A Baton-Rouge.

Le sénateur Green, ayant complié les dépenses de la session du Sénat il y a deux ans, a décidé, attendu qu'il y avait eu un déficit à cette époque, d'augmenter proportionnellement l'allocation cette année, et il soumettra prochainement un bill dans lequel la somme allouée d'ordinaire sera portée à $67,000.

La population de couleur a déjà commencé, paraît-il, une campagne contre le bill relatif à la séparation des blancs et des gens de couleur dans les chars.

En ce qui concerne le bill relatif à la loi destinée à amender les réglements gouvernant le police board, plusieurs sénateurs sont d'avis qu'il ne devrait rien être fait pour porter atteinte à cette utile institution.

Aucun bill n'a encore été présenté pour amender la charte de la ville. Les représentants de la ville gardent le silence et ceux de la campagne ne savent que peu de chose.

Les Prêtres et le Maire de St-Denis.

Il existe depuis quelque temps une sorte de malentendu entre les prêtres et le maire de St-Denis, près Paris. Les prêtres de l'église de St-Denis ont toujours été de la part de la population l'objet d'une grande considération.

Dernièrement, le maire a cru devoir protester contre l'apparat déployé dans les cortèges funèbres, et particulièr